



Construire un Plan de Développement Européen dans le secteur de l'enseignement scolaire

CONSTRUIRE UN PLAN DE DEVELOPPEMENT EUROPEEN

Dans le programme Erasmus +, c'est l'établissement scolaire qui conçoit un projet de mobilité pour organiser les périodes de formation en Europe de son personnel.

Le projet de mobilité s'apparente ainsi à **un plan de formation continue** qui s'inscrit dans un projet **d'amélioration de la qualité de l'offre pédagogique de l'établissement et de développement de sa dimension internationale**.

Le Plan de développement européen doit clairement démontrer **une réflexion collective** à toutes les étapes du projet. Dans le dossier de candidature, il se concentre sur ces trois points :

- **Analyse des besoins et traduction de ces besoins en objectifs de formation**

Il est conseillé de s'appuyer sur le contexte de l'établissement : les axes du projet d'établissement, les attentes de l'établissement, la place des mobilités de formation envisagées par rapport à d'autres actions mises en place, les acteurs impliqués, etc. Cette analyse permet de fixer des objectifs pour les mobilités de formation en termes de développement de compétences, d'échanges de pratiques, d'acquisition de nouvelles méthodes pédagogiques, d'intégration de la dimension européenne dans le projet éducatif etc. Il est conseillé de définir des objectifs simples, précis, formulés par un verbe d'action et évaluables.

- **Identification des activités de formation et des participants**

Il est important de détailler les activités planifiées en réponse aux besoins identifiés (stage d'observation, cours, enseignement), en définir les caractéristiques souhaitées (quel type de cours ? quels pays partenaires ciblés ? etc..). Il faut également planifier les mobilités dans le temps (projet de 1 ou 2 ans) et spécifier les profils des participants qui seront impliqués.

- **Exploitation des résultats des mobilités de formation**

Attachez-vous à détailler les résultats attendus des mobilités et les impacts escomptés à différents niveaux (le personnel en mobilité, les élèves, l'établissement).

Tâchez de donner des exemples concrets d'exploitation de ces résultats par l'établissement. On doit percevoir clairement comment le projet de mobilité contribuera à l'amélioration de la qualité de l'établissement et à son internationalisation.

Ressource: [Guide Erasmus + 2014](#) – p.55 et Annexe I p.221